



Lors du Conseil Municipal qui s'est tenu le 24 novembre dernier, deux points essentiels ont été examinés : l'un relatif aux Finances et l'autre au Développement Durable.

1- Présentation du rapport d'orientations budgétaires pour l'exercice 2021.

Une situation financière de la commune, bonne et saine, avec une dette peu élevée, permet de présenter pour 2021 un budget qui sera offensif, réaliste et surtout qui aura pour objet de soutenir l'économie, tant en fonctionnement qu'en investissements ancré dans la vie quotidienne et le Développement Durable.

Être un acteur actif, c'est le rôle d'une commune de participer à cet effort de relance de l'économie locale, en souffrance.

- Volonté politique de ne pas augmenter les impôts.
- Dynamiser l'animation pour accroître l'attractivité économique et touristique de la Ville.

2- Développement Durable : des actes forts.

Parce que c'est au cœur des préoccupations, la Ville a l'ambition de mettre en œuvre une stratégie territoriale de développement durable, pour preuve :

- La candidature de la commune à la labellisation « Territoire durable - une Cop d'avance ».
- La Charte Régionale « Sud Zéro déchets plastiques ».
- Intensifier les actions dans le domaine de la restauration collective durable.

St Cyriennes, St Cyriens, vous pouvez compter sur l'engagement d'une équipe en action !